



neuville
en ferrain

Neuvill'mag

Magazine municipal de Neuville-en-Ferrain

Juin 2026 #77



neuville-en-ferrain.fr



L'aire de loisirs Depoortère, un nouvel espace ludique et intergénérationnel

P.10



4

NEUVILLE
GRANDS PROJETS

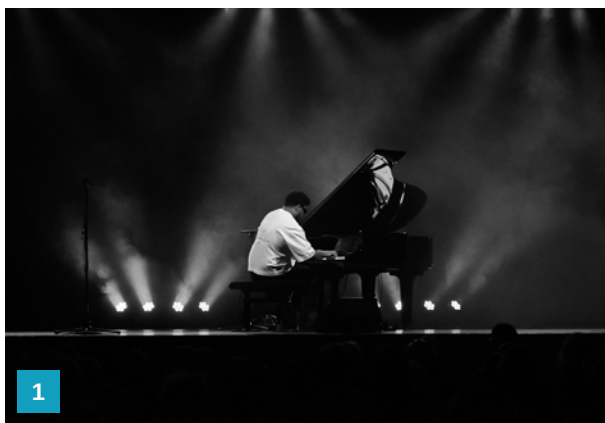
Les travaux de
l'Hôtel de Ville...



14

NEUVILLE
DURABLE

Frelons asiatiques :
la Ville se mobilise



1 Amaro Freitas, pianiste brésilien invité du Tourcoing Jazz Tour le 30 mars, a emmené le public dans son pays natal. **2** L'Office Municipal des Sports et les associations sportives ont collecté des denrées alimentaires au profit des bénéficiaires du CCAS. **3** Nouvelle opération de propreté le long du boulevard des Hauts-de-France. **4** Soleil, bonne humeur et musique pour le marché aux puces du 1^{er} mai ! **5** Début mai, l'Union Nationale des Combattants est venue à la rencontre des écoliers de CM2 pour évoquer les événements du 2 septembre 1944 à travers une bande-dessinée réalisée par l'association. **6** Le jeudi 7 mai, les élèves de formation musicale ont joué la pièce "Nous n'irons pas à l'opéra". **7** "Et si on lisait à voix haute" a permis à une dizaine d'élèves de CM2 de lire des textes devant leurs camarades. **8** Le 30 mai, 140 jeunes neuvillois de 13 à 17 ans ont ambiancé la salle Malraux lors de leur soirée "Motiv'ta ville".

Sommaire

- 4 NEUVILLE GRANDS PROJETS
- 6 NEUVILLE ÉCONOMIQUE
- 10 NEUVILLE PARTICIPATIVE
- 11 DOSSIER :
NEUVILLE DOUCE
- 14 NEUVILLE DURABLE
- 16 NEUVILLE ÉVÉNEMENTIELLE
- 18 NEUVILLE JEUNE
- 19 NEUVILLE ACTIVE
- 20 NEUVILLE SPORTIVE
- 23 NEUVILLE PRATIQUE



neuville.en.ferrain



neuville.en.ferrain



Chaîne "Ville de Neuville-en-Ferrain"



contact@neuville-en-ferrain.fr



03 20 11 67 00



NEUVILL'MAG #77

Édition : Ville de Neuville-en-Ferrain - Hôtel de Ville - BP 8 - 59531 Neuville-en-Ferrain Cedex
Tél. 03 20 11 67 00 - Directrice de la publication : Marie TONNERRE-DESMET - Directrice de la rédaction : Magalie CACCHIA - Rédaction, et mise en page : Gaspard DELZENNE, Maxime DELATTRE - Crédits photo : Ville de Neuville-en-Ferrain - Impression : Daddy Kate - Tirage : 5 000 exemplaires.



Chères Neuvilleises,
Chers Neuvilleois,

Je suis particulièrement heureuse de vous retrouver à travers ce nouveau numéro de votre magazine municipal. Je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous avez une nouvelle fois accordée à notre équipe lors des élections municipales.

Cette période de l'année est marquée par l'aboutissement de projets importants. Les travaux de l'Hôtel de Ville entrent dans leur dernière phase, symbole d'une modernisation ambitieuse au service des habitants. Neuville-en-Ferrain continue également d'investir pour améliorer le cadre de vie de chacun. Qu'il s'agisse de la rénovation progressive de l'éclairage public, de l'aménagement de nouveaux espaces de loisirs, de la reconstruction de la Ferme du Vert-Bois ou encore des actions menées pour préserver notre environnement, chaque projet répond à une même volonté : préparer l'avenir tout en restant attentifs aux besoins du quotidien.

Cet été sera également placé sous le signe de la convivialité et du partage. Le Caravan'Square Festival transformera une nouvelle fois plusieurs espaces de la ville en véritables lieux de vie où se rencontrer, échanger et profiter ensemble des beaux jours. Marchés de plein air, fêtes associatives, concerts, animations culturelles, sorties et rendez-vous familiaux rythmeront les semaines à venir.

Enfin, parce qu'une ville se construit avec ses habitants, nous poursuivons notre volonté de renforcer la participation citoyenne, d'accompagner les initiatives locales et de soutenir les projets qui font grandir notre commune. Des comités participatifs à la nouvelle bourse aux projets, chacun peut s'exprimer, proposer des idées et contribuer concrètement à construire le Neuville d'aujourd'hui et de demain.

Je vous souhaite une excellente lecture et très bel été,

Très sincèrement,

Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain

Vice-Présidente du Département du Nord

Conseillère de la Métropole Européenne de Lille



Les travaux de l'Hôtel de Ville entrent dans leur dernière phase

Après plusieurs mois de chantier, les travaux d'extension et d'aménagement de l'Hôtel de Ville franchissent une nouvelle étape. Les interventions les plus importantes sont désormais achevées et le projet entre dans sa phase finale avant l'inauguration officielle en septembre.

Modernisation des espaces, amélioration de l'accueil du public, retour du CCAS au sein du bâtiment : le chantier de l'Hôtel de Ville entre dans sa dernière ligne droite avant son inauguration le 20 septembre 2026.

Ces dernières semaines, les entreprises se sont concentrées sur les finitions intérieures : installation du mobilier, réglages techniques ou encore aménagement des différents espaces de travail. À l'extérieur, la façade a retrouvé tout son éclat grâce à une opération de nettoyage et de restauration qui met en valeur le caractère patrimonial du bâtiment.

Ce projet d'extension a permis notamment de regrouper à nouveau le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au sein de l'Hôtel de Ville. Les habitants bénéficient désormais d'un accompagnement plus lisible et plus accessible, dans des locaux modernes garantissant davantage de confidentialité.

Parallèlement, les services municipaux préparent activement leur installation dans les futurs locaux. L'organisation des espaces a été repensée afin d'améliorer l'accueil des usagers, de faciliter les démarches administratives et d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents.

Encore quelques semaines seront nécessaires avant l'achèvement complet du chantier. À terme, les Neuvilleois découvriront un Hôtel de Ville plus fonctionnel, plus accessible

et mieux adapté aux besoins d'aujourd'hui, tout en préservant l'identité de ce bâtiment emblématique de la commune.

Les équipes des services techniques municipaux jouent également un rôle essentiel dans cette phase finale. Menuisiers, électriciens, plombiers, agents de maintenance ou encore équipes logistiques : l'ensemble des corps de métier est mobilisé pour préparer l'installation des services dans les meilleures conditions.

Les agents réalisent notamment de nombreux aménagements sur mesure, à l'image de la conception et de la fabrication de mobilier adapté aux besoins des différents services. Ils assurent également les travaux de menuiserie, les raccordements électriques, les interventions de plomberie ainsi que l'ensemble des ajustements nécessaires au bon fonctionnement des futurs espaces.

Au-delà des travaux techniques, les équipes participent activement au réagencement des bureaux et des espaces d'accueil afin de garantir un cadre de travail fonctionnel pour les agents et un accueil de qualité pour les habitants.

Cette mobilisation collective illustre le savoir-faire des services municipaux et leur capacité à intervenir avec réactivité et efficacité pour la réussite de ce projet structurant pour la Ville et les Neuvilleois.

Une inauguration innovante entre sport et patrimoine

Et si vous découvriez votre ville autrement ? À l'occasion de l'inauguration du nouvel Hôtel de Ville, le 20 septembre 2026 à partir de 10h, la Ville organise un Urban Trail inédit pour inviter les habitants à explorer différemment les lieux qui font l'identité de Neuville-en-Ferrain.

L'inauguration du nouvel Hôtel de Ville, le 20 septembre 2026, ne se résumera pas à une cérémonie officielle. Pour marquer cet événement, la Ville convie les habitants à participer à un Urban Trail inédit mêlant sport, patrimoine et découverte du territoire.

À travers plusieurs parcours accessibles au plus grand nombre, les participants seront invités à parcourir les rues de Neuville-en-Ferrain et à franchir les portes de lieux emblématiques habituellement peu accessibles au public. Au fil des kilomètres, ils découvriront la richesse du patrimoine communal, l'histoire de certains bâtiments et les coulisses de sites qui participent au quotidien des Neuillois.

Point de départ et d'arrivée de cette aventure urbaine, le nouvel Hôtel de Ville occupera naturellement une place centrale dans le parcours. L'occasion pour les participants de découvrir les espaces rénovés tout en portant un regard nouveau sur ce bâtiment emblématique de la vie locale.

Plus qu'une simple course, cet Urban Trail se veut une expérience conviviale et originale, ouverte aussi bien aux coureurs confirmés qu'aux marcheurs et aux familles. Une manière de célébrer ensemble l'ouverture de l'Hôtel de Ville tout en redécouvrant la Ville sous un angle inédit !



Devenez bénévole de l'Urban Trail !



À l'occasion de l'Urban Trail de l'Hôtel de Ville, la Ville recherche des bénévoles pour participer à l'organisation de cet événement inédit.

Accueil des participants, orientation sur le parcours, gestion des points de passage : de nombreuses missions sont proposées pour contribuer à la réussite de cette journée placée sous le signe du sport, de la convivialité et de la découverte du patrimoine.

Si vous souhaitez faire partie de l'aventure, contactez le pôle Événementiel au 03 20 11 67 69 ou adhalluin@neuville-en-ferrain.fr



Une vitrine à ciel ouvert du chantier de la Ferme du Vert-Bois

À proximité de la Ferme du Vert-Bois, une structure éphémère a été installée afin de permettre aux habitants de mieux comprendre les techniques et les matériaux utilisés dans le cadre de la reconstruction du bâtiment et ainsi rendre ce chantier d'envergure le plus accessible possible.

Pensée comme un outil pédagogique, cette réalisation présente les différents savoir-faire mobilisés et les choix architecturaux qui guident la requalification de ce patrimoine emblématique.



Les co-financeurs de la réhabilitation de la Ferme du Vert-Bois

Neuville'mag #77

Les marchés de plein air, des rendez-vous de proximité, gourmands et conviviaux !

À Neuville-en-Ferrain, les marchés de plein air font partie du quotidien des habitants. Bien plus que de simples lieux d'achat, ils constituent de véritables espaces de rencontres où se mêlent convivialité, échanges et découverte des savoir-faire locaux.



Chaque semaine, le mercredi matin et le vendredi en fin d'après-midi sur la place du Général de Gaulle, les commerçants du marché proposent une offre diversifiée de produits frais et de spécialités alimentaires. Une diversité qui permet aux Neuillois de privilégier les circuits courts, de soutenir l'économie locale et de bénéficier de conseils personnalisés auprès de professionnels passionnés.

Au fil des années, le marché est également devenu un véritable lieu de vie. On s'y retrouve pour discuter avec ses voisins et connaissances, prendre des nouvelles ou simplement profiter d'un moment agréable en centre-ville. Cette dimension humaine et chaleureuse contribue pleinement à l'attractivité de la commune et au maintien d'un commerce de proximité dynamique.

Soucieuse de renforcer l'attractivité de ses marchés, la Ville recherche également de nouveaux commerçants afin d'élargir l'offre proposée aux habitants et multiplie les initiatives pour renforcer l'animation et la fréquentation du marché. Des événements ponctuels, des temps festifs - comme les Apéros-Barquette - ou encore des opérations de valorisation des commerçants viennent ainsi rythmer l'année pour faire du marché un lieu toujours plus vivant et accueillant.

À l'heure où les habitudes de consommation évoluent, les marchés de plein air conservent toute leur pertinence. Ils offrent une expérience d'achat différente, fondée sur la proximité, la qualité et le lien social. Des valeurs qui font écho à l'identité même de Neuville-en-Ferrain : une ville à taille humaine où il fait bon vivre et se rencontrer.



Les nouveaux
commerçants du marché

BOUCHERIE-CHEVALINE TALLEU

La boucherie artisanale Talleu sur le marché du mercredi propose des produits de qualité, faits maison, avec une sélection qui évolue au fil des saisons. Elle saura vous conseiller entre les viandes soigneusement sélectionnées, les spécialités charcutières ou encore les plats préparés... et il y a de quoi se faire plaisir !

Boucherie Talleu - Marché du mercredi de 7h à 13h
Commandes au 03 28 20 21 46 - Page Facebook : Boucherie-charcuterie-traiteur Talleu pour y découvrir les offres de la semaine.

MAISON DEBOUCQ

Boucherie, charcuterie, rôtisserie et traiteur, la maison familiale Deboucq, présente sur les marchés de la région depuis 25 ans, propose des produits de qualité issus d'élevages français et locaux. Poulet rôti, saucisson artisanal, pâté maison, bouchée à la reine... il y en a pour tous les goûts !

Maison Deboucq - Marché du vendredi de 16h à 19h

MONSIEUR CROQ

Un vendredi sur deux, Monsieur Croq régale les visiteurs du marché gourmand avec ses croque-monsieur préparés à la demande.

Passionné par la cuisine simple et généreuse, il mise sur des recettes gourmandes élaborées à partir de produits soigneusement sélectionnés. Classique, revisité ou plus original, chaque croque est préparé avec le même souci de qualité et de fraîcheur.

Monsieur Croq - Marché du vendredi de 16h à 19h
uniquement les semaines impaires

FAIT À
NEUVILLE

Au Denim Center, on fabrique le jean "made in Neuville"

À Neuville-en-Ferrain, le Denim Center incarne le renouveau d'une industrie textile profondément ancrée dans l'histoire du territoire. Installée rue du Vert Bois, cette usine nouvelle génération relève un défi ambitieux : fabriquer localement des jeans de qualité, accessibles au plus grand nombre et conçus dans une démarche responsable.



Inaugurée en 2022, cette usine nouvelle génération réunit plusieurs enseignes de prêt-à-porter bien connues du grand public et a pour ambition de relocaliser la production de jeans dans les Hauts-de-France en proposant des produits accessibles et plus respectueux de l'environnement.

Au sein du Denim Center, les différentes étapes de fabrication sont regroupées sur un même site : conception, coupe, confection et délavage des jeans. Cette organisation permet de maîtriser l'ensemble du processus de production.

Et derrière chaque jean se cache un véritable savoir-faire industriel. Pas moins de 40 étapes de fabrication sont nécessaires pour donner vie à un pantalon, avec 35 pièces différentes à assembler. Grâce à l'organisation de la production et à des équipements performants, un jean peut aujourd'hui être fabriqué en seulement 35 minutes au sein de l'usine neuvilleoise.

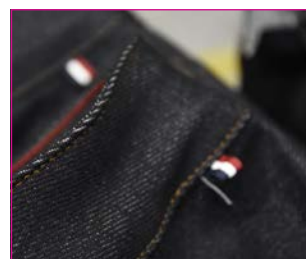
Les jeans confectionnés à Neuville-en-Ferrain sont ensuite commercialisés dans les enseignes Jules et Kiabi. L'ambition

est d'atteindre à terme une production de 100 000 jeans par an, tout en conservant une exigence forte sur la qualité du produit. L'objectif n'est pas seulement de fabriquer un jean localement, mais de proposer un vêtement beau, confortable, durable et que chacun ait plaisir à porter au quotidien.

Le Denim Center s'appuie sur une équipe d'environ 50 collaborateurs qui participent chaque jour à cette aventure industrielle. L'usine travaille également avec de nombreux partenaires régionaux afin de construire une véritable filière textile locale. Des fils aux tissus, en passant par la valorisation des chutes de production et le recyclage des matières, chaque étape est pensée pour privilégier les circuits courts et créer un écosystème complet autour d'un véritable jean "fait à Neuville".

Cette démarche locale s'accompagne d'un engagement environnemental fort. Depuis son inauguration, l'usine a permis d'éviter près de 1 500 tonnes de CO₂, notamment grâce à la relocalisation de la production et à la réduction des transports.

Symbole du renouveau industriel des Hauts-de-France, le Denim Center contribue à faire rayonner Neuville-en-Ferrain bien au-delà des frontières de la métropole lilloise. Une belle illustration de la capacité du territoire à conjuguer héritage textile, innovation et développement durable.



Où le trouver ?

Le jean "fait à Neuville" est commercialisé dans les enseignes Jules et Kiabi, et est reconnaissable à sa petite languette bleu-blanc-rouge.

LE POULET D'OR

Poulet braisé à emporter



Le Poulet d'Or propose à emporter des poulets à la braise, préparés selon la tradition portugaise. Son dirigeant, Khatir Saada, met à l'honneur une cuisine simple, authentique et faite maison, inspirée par ses souvenirs d'enfance et les plats de sa maman portugaise.

Ouvert du mardi au dimanche de 11h à 22h, l'établissement sert près de 40 poulets grillés à la braise chaque jour avec une affluence particulière en fin de semaine pour le traditionnel poulet du dimanche.

+ d'infos

67 rue de Gand
Réservations au 09 86 07 11 82
Livraison avec Uber Eats

MY THAI STREET FOOD KITCHEN

Plats thaïlandais en livraison



Namaoï et Rémy ont lancé leur entreprise de livraison de repas My Thai Street Food Kitchen pour (vous) faire découvrir la cuisine thaïlandaise !

Ancienne sous-chef dans un restaurant thaï à Louvain (Belgique), Namaoï partage les saveurs authentiques et parfumées de son pays natal. Les plats faits maison sont préparés à la commande afin de garantir toute leur fraîcheur, et les livraisons sont assurées par Rémy lui-même.

+ d'infos

Facebook/Instagram : Mythaistreetfoodkitchen
Commandes au 03 20 03 96 42
Livraisons du vendredi soir au dimanche soir

LAËTITIA SCAMPS

Magnétisme et soins énergétiques



Laëtitia Scamps a toujours été animée par l'envie d'aider les autres avec bienveillance et empathie.

Attirée par ce qui se perçoit plus qu'il ne se voit, elle a développé une sensibilité particulière au magnétisme.

Aujourd'hui, elle accompagne les personnes souhaitant apaiser certaines tensions, retrouver un équilibre ou simplement s'accorder un moment de mieux-être.

Elle propose ses soins en cabinet, mais peut également intervenir à distance ainsi que sur les animaux.

+ d'infos

06 15 54 57 82 - l.scamps@yahoo.fr
Facebook/Instagram : Laëtitia Scamps -
Magnétisme et soins énergétiques

MPC SÉRÉNITÉ

Aide administrative aux entreprises



Après plusieurs années d'expérience dans la gestion de projet, Pauline Degryse a créé son entreprise, MPC Sérénité, afin d'accompagner les professionnels dans la gestion de leurs tâches administratives.

MPC Sérénité propose des prestations de secrétariat et d'assistance administrative à destination des artisans, commerçants, indépendants et petites entreprises. L'objectif est d'apporter un soutien flexible aux dirigeants dans le suivi de leurs dossiers, la préparation de devis et factures, le classement administratif ou encore les démarches courantes liées à leur activité.

+ d'infos

07 60 25 34 77
mpc.serenite@gmail.com

MABELÉ PAYSAGE

Aménagements paysagers



Après onze années d'expérience dans le domaine du paysage, Maxime Brillois a choisi de franchir une nouvelle étape en créant sa propre entreprise : Mabelé Paysage.

De l'entretien régulier des jardins aux travaux d'aménagement paysager, en passant par la création de massifs, la pose de clôtures ou encore l'aménagement de terrasses, Maxime Brillois accompagne ses clients, particuliers et professionnels, dans leurs projets.

Les prestations d'entretien de jardin réalisées dans le cadre des services à la personne peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôt de 50 %, selon la réglementation en vigueur.



+ d'infos

07 86 44 03 83 - mabelepaysage@gmail.com
www.mabele-jardin.fr

333

Health bar mobile



Avec 333, Alysson Duquesnoy propose une alternative originale aux boissons traditionnelles servies lors des événements professionnels.

Grâce à son bar à jus frais et smoothies, Alysson apporte une touche de fraîcheur

et de bonne humeur lors de ces événements qui rythment la vie des entreprises (inauguration, séminaire...) avec ses boissons préparées à partir de fruits et légumes frais.

Une formule qui répond aux attentes des collaborateurs en quête d'une pause plus saine, conviviale et vitaminée, et qui se décline aussi pour les événements familiaux.



+ d'infos

07 45 63 17 53 - contact.333event@gmail.com
Instagram : 333.lille

Au garage Renault, la transmission est assurée !

Après vingt ans à la tête du garage Renault "DB Automobiles", rue de Tourcoing, Benoît Dubar s'apprête à passer le volant à Gaetano Mallia. Une transmission préparée avec soin dans un esprit de confiance et de continuité.



La reprise du garage est avant tout une histoire de rencontres et de valeurs partagées. Soucieux de pérenniser l'activité du garage, de préserver les emplois et de garantir à la clientèle la même qualité de service, Benoît Dubar a souhaité préparer cette transition dans les meilleures conditions. Depuis plusieurs mois, Gaetano Mallia et lui travaillent ainsi côte à côte afin d'assurer une passation progressive et efficace.

À la tête de l'entreprise depuis le mois de mars, Gaetano apporte un regard neuf tout en s'inscrivant dans la continuité de l'histoire du garage. Un ancrage local qui a toute son importance puisque le jeune dirigeant est originaire de Neuville-en-Ferrain. Il connaît bien la ville et ses habitants qu'il côtoie depuis toujours. Une proximité qui constitue un véritable atout pour poursuivre la relation de confiance construite au fil des années avec la clientèle.

Si Gaetano est désormais aux commandes de l'entreprise, Benoît reste encore présent pour quelques semaines afin de faciliter cette nouvelle étape. Il quittera officiellement le garage au début de l'été, avec la satisfaction de transmettre un outil de travail solide et reconnu localement. Cette transmission en douceur permet au jeune dirigeant de prendre pleinement ses marques tout en bénéficiant de l'accompagnement et de l'expérience de l'ancien dirigeant.

Au-delà d'un simple changement de dirigeant, cette reprise illustre la réussite d'une transmission d'entreprise préparée avec soin. Une belle histoire humaine, entre expérience et renouveau, qui permet au garage Renault, désormais Gala Auto, de poursuivre sa route en restant fidèle à ses valeurs de proximité, de service et de confiance.

"Gala Auto" - Garage Renault
250 rue de Tourcoing - 03 20 94 26 30

L'aire de loisirs Depoortère, **un nouvel espace ludique et intergénérationnel !**

Fruit d'une démarche participative associant les habitants, l'aire de loisirs Depoortère a fait peau neuve. Avec de nouveaux équipements, des espaces de détente et la réouverture du pumtrack, ce lieu emblématique devient un véritable espace de loisirs et de convivialité pour toutes les générations.

Après plusieurs mois d'aménagement, l'aire de loisirs Depoortère accueille à nouveau les habitants depuis le 25 avril dans un cadre entièrement repensé. Imaginé pour répondre aux attentes des Neuvilleois, ce nouvel espace offre davantage de possibilités pour se détendre, se retrouver et pratiquer une activité physique en plein air.

Ce projet est né d'une démarche participative ayant mobilisé de nombreux habitants. Parmi les 15 idées proposées dans le cadre du budget participatif, six ont été soumises au vote des Neuvilleois. Avec 437 votants, le projet retenu a permis de concevoir un lieu convivial et intergénérationnel, adapté à tous les publics.

L'aire de loisirs propose désormais de nouveaux équipements, dont un espace de street-workout, des aménagements

favorisant la détente et les rencontres, ainsi que le pumtrack, très apprécié des amateurs de glisse et de vélo.

Pensé comme un véritable lieu de vie, cet espace invite les familles, les jeunes, les sportifs et les promeneurs à partager des moments de convivialité dans un environnement agréable et accessible à tous.

Aire de loisirs Depoortère accessible
par le complexe sportif Depoortère, rue du Christ
Horaires d'ouverture :
du 1^{er} avril au 31 octobre de 9h à 20h30
du 1^{er} novembre au 31 mars de 9h à 18h

Une "bourse aux projets" pour encourager les initiatives

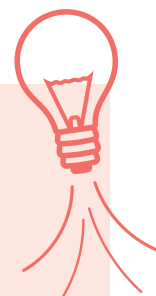
Vous avez une idée, un projet ou une action qui peut bénéficier aux autres ? La Ville lance sa "bourse aux projets" pour accompagner les habitants dans la réalisation de leurs initiatives citoyennes.

Ce nouveau dispositif a pour vocation de soutenir financièrement des projets dans des domaines variés : solidarité, développement durable, santé, culture, sport, citoyenneté ou encore actions intergénérationnelles.

Ouverte aux Neuvilleois de tous âges, les projets pourront avoir une portée locale, nationale ou internationale, avec une attention particulière accordée aux actions bénéficiant

directement à la commune et à ses habitants. Les jeunes porteurs de projets pourront également être accompagnés par le service jeunesse dans la construction et la mise en œuvre de leur initiative.

Pour déposer un projet ou obtenir des renseignements, contactez le service Jeunesse au 03 20 11 67 61.





Loi LOM : comment elle redessine nos rues et nos déplacements

Adoptée en 2019, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) transforme progressivement les déplacements du quotidien. Son ambition est simple : favoriser des mobilités plus sûres, plus accessibles et plus respectueuses de l'environnement, tout en réduisant la dépendance à la voiture individuelle. Pour les communes, cette loi se traduit concrètement par une évolution des aménagements de voirie et de l'espace public.

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), promulguée le 24 décembre 2019, vise à moderniser les politiques de transport en France. Elle remplace une partie du cadre législatif hérité des années 1980 afin de mieux répondre aux enjeux contemporains : transition écologique, développement des mobilités alternatives, réduction de la dépendance à la voiture individuelle et amélioration de l'accès aux transports pour tous.

L'idée centrale de la LOM est de permettre à chacun de se déplacer plus facilement, tout en réduisant l'impact environnemental des transports, premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France.

Par conséquent, face aux évolutions des modes de vie, aux enjeux environnementaux et à la nécessité de mieux

partager l'espace public, la LOM constitue aujourd'hui un cadre de référence pour les collectivités. Elle incite ainsi les villes à adapter leurs aménagements, leurs services et leurs infrastructures afin de répondre aux besoins de tous les usagers.

Le premier objectif de la loi est d'offrir à chacun des solutions de mobilité adaptées à ses besoins. La LOM vise à réduire les inégalités d'accès aux transports en développant des alternatives à la voiture individuelle : transports collectifs, covoiturage, vélo, marche ou encore nouvelles formes de mobilité partagée.

Ainsi, chacun peut se déplacer plus facilement, que ce soit pour travailler, étudier, accéder aux services ou pratiquer des loisirs.



Le deuxième objectif est d'accélérer la transition énergétique. Les transports représentent une part importante des émissions de gaz à effet de serre. La LOM encourage donc le développement de modes de déplacement moins polluants et accompagne l'essor des véhicules électriques.

Cette transition se traduit notamment par le déploiement d'infrastructures cyclables, l'installation de bornes de recharge électrique et la promotion de solutions de mobilité plus respectueuses de l'environnement.

Et enfin, la loi place la sécurité des usagers au cœur des aménagements urbains. Elle favorise un meilleur partage

de la voirie entre automobilistes, cyclistes et piétons, tout en renforçant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Parmi les mesures les plus visibles figure la suppression progressive des places de stationnement situées dans les cinq mètres précédant les passages piétons afin d'améliorer la visibilité et de réduire les risques d'accident.

À travers ces différentes actions, la Loi d'Orientation des Mobilités participe à la construction de villes plus agréables à vivre, plus sûres et mieux adaptées aux enjeux de demain.

La loi LOM en 4 mesures concrètes

Sécuriser les déplacements, encourager les mobilités douces, adapter l'espace public aux nouveaux usages et accompagner la transition énergétique : la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) transforme progressivement nos territoires.

Ces orientations se concrétisent à travers des évolutions très concrètes pour les collectivités et les habitants, avec des aménagements de voirie qui redessinent peu à peu le cadre de vie quotidien.

Le saviez-vous ?

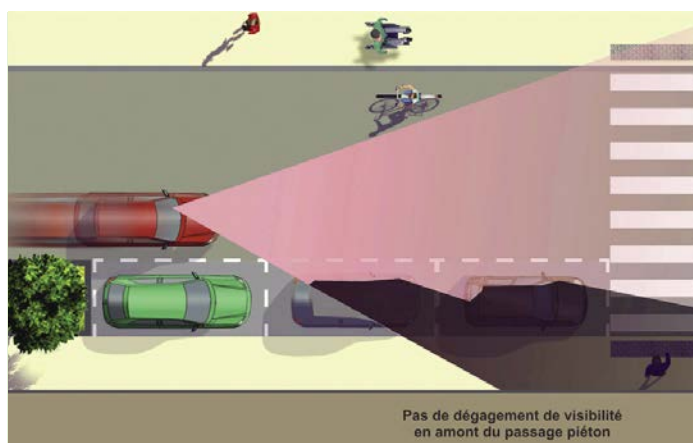
À Neuville-en-Ferrain, les projets d'aménagement de voirie sont directement élaborés par la Métropole Européenne de Lille, seule collectivité compétente en matière de voirie sur le territoire métropolitain.



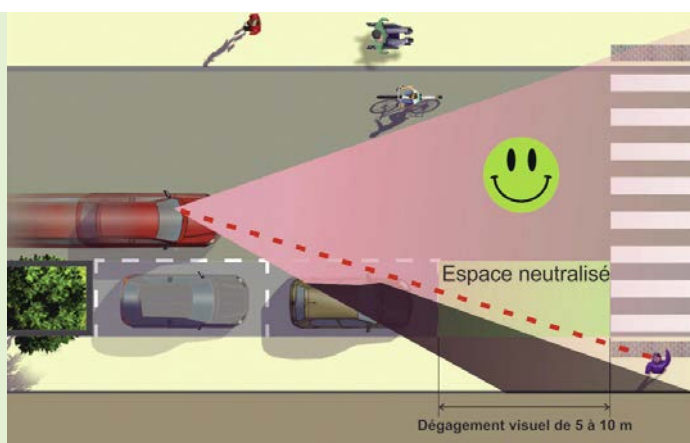
Développer les mobilités douces

La loi LOM encourage les collectivités à aménager des espaces plus sûrs et plus confortables pour les piétons et les usagers des mobilités actives.

Création de cheminements piétons, aménagements cyclables, stationnements vélos afin de favoriser les déplacements à pied, à vélo ou à trottinette.



Avant la loi LOM



Depuis la loi LOM

© Infographie du Cerema

Sécuriser les passages piétons

Lorsqu'un véhicule est stationné juste avant un passage piéton, il peut masquer un enfant, une poussette ou un piéton prêt à traverser. Cette situation réduit fortement le temps de réaction des conducteurs et augmente les risques d'accident.

Pour répondre à cet enjeu, la réglementation de la loi LOM impose désormais de libérer les 5 mètres en amont des passages piétons afin de dégager le champ de vision. Cette zone peut être matérialisée par un marquage au sol, des potelets, des arceaux vélos, de la végétalisation ou encore des aménagements de sécurité.

La neutralisation de places de stationnement à proximité immédiate des passages piétons contribue à mieux partager la rue et sécuriser les déplacements du quotidien.



Accompagner le développement du véhicule électrique

Afin de soutenir la transition vers des modes de déplacement moins polluants, la loi LOM favorise le déploiement des infrastructures de recharge.

Les collectivités ont désormais l'obligation d'installer des bornes de recharge sur les parkings des bâtiments publics en fonction de leur capacité d'accueil.



Favoriser les alternatives à la voiture individuelle

La loi LOM encourage le développement de solutions de déplacement complémentaires à la voiture individuelle.

Covoiturage, transports en commun, autopartage ou encore nouvelles mobilités permettent de diversifier les modes de transport et de limiter l'impact environnemental des déplacements du quotidien.



Frelon asiatique : la Ville se mobilise pour limiter sa prolifération

Depuis plusieurs années, le frelon asiatique poursuit son expansion sur le sol français et le territoire neuvillois n'y échappe malheureusement pas. Face à cette progression, la Ville se mobilise pour limiter sa prolifération et accompagner les habitants dans la détection et la destruction des nids.

Un prédateur redoutable pour les abeilles

Originaire d'Asie, le frelon à pattes jaunes, communément appelé frelon asiatique, a été observé pour la première fois en France en 2004. Depuis, il s'est largement implanté dans nos régions.

Son principal impact concerne la biodiversité. En effet, il se nourrit de nombreux insectes, notamment des abeilles domestiques. En se postant devant les ruches, il capture les abeilles qui sortent ou rentrent de leur habitat, fragilisant ainsi les colonies déjà confrontées à d'autres menaces.

Comment le reconnaître ?

Le frelon asiatique mesure entre 2 et 3 centimètres. Plus petit que le frelon européen, son corps est majoritairement noir.

Frelon asiatique



Frelon européen



Quelques caractéristiques permettent de l'identifier :

- un thorax entièrement sombre ;
- un abdomen foncé avec une large bande orangée ;
- des pattes jaunes à leur extrémité ;
- une tête orangée vue de face.

Son nid, souvent de forme sphérique ou en poire, peut atteindre plus d'un mètre de diamètre. Il est généralement construit en hauteur dans les arbres, mais peut également être installé sous un abri, dans une haie ou sur un bâtiment.

Est-il dangereux pour l'homme ?

Le frelon asiatique n'est pas plus agressif que d'autres espèces lorsqu'il est éloigné de son nid. Il ne cherche pas à attaquer spontanément les personnes. En revanche, il peut devenir très défensif si quelqu'un s'approche de son nid ou tente de le détruire. Comme pour les guêpes ou les abeilles, les piqûres peuvent être douloureuses et nécessitent une vigilance particulière pour les personnes allergiques.

Que faire si vous découvrez un nid ?

La première règle est de ne jamais tenter de détruire un nid soi-même. En cas de découverte :

- Gardez vos distances
- Évitez de perturber les insectes
- Signalez le nid à la mairie
- Faites appel à une entreprise spécialisée pour toute intervention. Une destruction réalisée par des professionnels garantit une intervention sécurisée et efficace.

**COUP DE
POUCE**



Depuis 2022, 23 nids ont été détecté sur le territoire communal, dont 13 rien qu'en 2025. Chaque année, le nombre de nids ne cesse d'augmenter. La lutte contre le frelon asiatique repose avant tout sur la vigilance collective.

La Ville installe des pièges à frelons asiatiques sur plusieurs secteurs de la commune afin de réduire le nombre de nids susceptibles de se développer.

La Ville participe financièrement à la destruction des nids de frelons asiatiques, à hauteur de 50€.

Renseignements et conditions auprès des services techniques :
Centre Technique Municipal
8 allée Henri Dunant - 03 20 11 67 21
ou mcomptdaer@neuville-en-ferrain.fr



Rénover l'éclairage public pour gagner en sobriété

Depuis 2017, la Ville s'est engagée dans un vaste programme de rénovation de son éclairage public à travers un marché de performance énergétique conclu pour une durée de 12 ans. Aujourd'hui, alors que ce programme entre dans sa dixième année, les résultats sont déjà très concrets et les objectifs fixés sont en voie d'être pleinement atteints.

À l'origine, le remplacement des mâts d'éclairage répondait avant tout à un enjeu de sécurité. De nombreux candélabres, vieillissants, présentaient des signes de vétusté susceptibles de compromettre la sécurité des usagers de l'espace public. La Ville a donc fait le choix d'engager un renouvellement progressif de son parc d'éclairage afin de garantir des équipements fiables et sécurisés.

Plutôt que de remplacer uniquement les supports existants, la commune a fait le choix d'intégrer les nouvelles technologies d'éclairage LED. Les lanternes LED consomment en moyenne 70 % d'énergie en moins que les équipements traditionnels tout en offrant un éclairage plus performant et plus durable. Cette modernisation contribue ainsi à réduire significativement la facture énergétique de la commune, dans un contexte où la maîtrise des consommations constitue un enjeu majeur pour les collectivités. Depuis 2017, ce sont plus de 400 000 euros qui ont ainsi pu être économisés.

Au terme des douze années du marché, le parc d'éclairage public de la commune aura été quasiment entièrement rénové, offrant aux habitants un réseau plus sûr, plus moderne et plus économe.

Cette démarche s'est également étendue aux équipements sportifs. Les projecteurs du terrain synthétique du stade Depoortère ont notamment été remplacés afin de réduire



les consommations particulièrement élevées des anciens systèmes d'éclairage. Cette opération d'un coût d'environ 76 000 euros a été rendue possible grâce au soutien financier de la Métropole Européenne de Lille (24 000 euros) et du Département du Nord (16 000 euros).

Chaque année, la Ville consacre ainsi près de 280 000 euros à ce programme ambitieux. Un investissement important qui traduit une volonté constante d'améliorer le cadre de vie des habitants tout en préparant la transition énergétique du territoire.

Remplacement des systèmes d'éclairage
du stade Depoortère grâce au soutien financier



Nature en ville : végétalisez votre façade !

Dans une démarche en faveur de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie, la Ville souhaite inciter les Neuvilleois à végétaliser les façades de leurs habitations.

Le programme de végétalisation des façades offre aux habitants la possibilité d'aménager des fosses au pied de leurs façades. Ces fosses, qui servent de supports pour les plantations, sont réalisées en collaboration avec les services de la Métropole Européenne de Lille. Une fois les fosses créées, la Ville s'implique directement en fournissant de la terre végétale et des plants ou en conseillant les citoyens dans leur choix de végétaux adaptés.

La végétalisation des façades permet de favoriser l'infiltration des eaux de pluie, d'améliorer la qualité de l'air et de lutter contre les îlots de chaleur ou encore de réguler la température des murs.

Informations auprès des services techniques : Centre Technique Municipal
8 allée Henri Dunant - 03 20 11 67 21 ou mcomptdaer@neuville-en-ferrain.fr



Place au Caravan'Square Festival !

Rendez-vous incontournable de l'été, la 6^{ème} édition du Caravan'Square Festival s'installe du 20 juin au 13 juillet, avec l'ambition toujours intacte de faire vibrer la Ville au rythme de la musique, des rencontres et de la convivialité.

Pendant près d'un mois, plusieurs espaces de la ville se transforment en véritables lieux de vie éphémères où se croisent musique, rencontres, détente et convivialité. Bien plus qu'une succession de concerts, le festival invite les habitants à profiter pleinement de l'été dans une ambiance chaleureuse et accessible à tous.

Autour des scènes, des espaces aménagés permettent de se retrouver en famille, entre amis ou entre voisins. Zones de détente et espaces de restauration offrent à chacun la possibilité de prolonger les soirées, d'échanger et de partager un moment convivial avant, pendant ou après les spectacles.

Cette volonté de créer des lieux de rencontres et de proximité constitue l'une des marques de fabrique du Caravan'Square Festival. Chaque week-end est pensé comme une expérience

à vivre ensemble, où l'on vient autant pour assister à un concert que pour profiter d'un cadre accueillant et festif.

Côté programmation, le festival promet une nouvelle fois de belles découvertes musicales, des moments entraînants et dansants, ainsi que des spectacles et animations dédiés au jeune public et aux familles.



Toute la programmation sur
billetterie.neuville-en-ferrain.fr

Envie de contribuer à la vie culturelle et événementielle ?

Vous aimez la culture, les animations familiales ou les événements festifs ? Vous avez des idées pour développer de nouveaux rendez-vous, valoriser le patrimoine local ou créer des moments de convivialité ? Votre expérience et votre regard peuvent contribuer à enrichir les projets municipaux.

Le comité culturel et le comité animation permettent aux Neuvilleois qui le souhaitent de partager leurs idées, leurs envies et leurs propositions pour imaginer ensemble les projets qui feront vivre la ville dans les années à venir. Ouverts à tous, ces comités se réunissent ponctuellement au cours de l'année dans un esprit d'écoute, de dialogue

et de co-construction. L'objectif est simple : associer les habitants aux réflexions et faire émerger des projets qui répondent aux attentes du plus grand nombre.

Que vous soyez déjà engagé dans la vie associative ou simplement désireux de participer à la dynamique locale, votre contribution est la bienvenue. Pour rejoindre un comité ou obtenir davantage d'informations, contactez le pôle Événementiel au 03 20 11 67 69.

Le Festival du Livre s'ouvre à de nouveaux horizons

Depuis sa création en 1995, le Festival de la Biographie a su évoluer au fil des années pour faire vivre la passion de la lecture auprès du plus grand nombre. Pour sa 31^{ème} édition, le 27 septembre 2026, l'événement franchit une nouvelle étape et devient le Festival du Livre.



Rencontres avec des auteurs, interventions dans les écoles, puces aux livres ou encore échanges autour de grandes questions de société ont contribué à faire du Festival de la Biographie un temps fort de la vie culturelle neuvilloise.

En 2026, l'événement évolue pour refléter davantage la richesse et la diversité des pratiques de lecture d'aujourd'hui, tout en préservant ce qui fait son identité : la rencontre et la proximité entre les auteurs et le public.

Cette nouvelle formule s'accompagne d'une nouvelle identité et le Festival du Livre accordera une place plus importante à la jeunesse, aux sujets de société, mais aussi à l'illustration et aux différentes formes d'expression autour du livre.

Interviews, lectures, ateliers participatifs, rencontres et découvertes viendront enrichir la programmation pour offrir à chacun une expérience accessible, vivante et inspirante.

Plus qu'un simple rendez-vous littéraire, le Festival du Livre entend être un moment de partage, de curiosité et d'échange, où lecteurs occasionnels comme passionnés pourront se retrouver autour du plaisir de lire et de découvrir.

En 2026, la convivialité, la découverte et l'ouverture seront plus que jamais au cœur de ce festival réinventé.

Les inscriptions à l'atelier d'arts plastiques et à l'école de musique débutent le 17 juin !



Les établissements d'enseignements artistiques neuvillois ouvrent leurs portes le mercredi 17 juin de 13h30 à 16h30 pour les ateliers d'arts plastiques et le samedi 20 juin de 10h à 12h pour l'école de musique.

Ces portes ouvertes sont l'occasion de percevoir la diversité des arts et des instruments dispensés aux enfants à partir de 6 ans (les arts plastiques sont également ouverts aux adultes) et de rencontrer les artistes-enseignants.

Les inscriptions pour l'année 2026-2027 débuteront le 17 juin auprès du pôle événementiel. Renseignements par téléphone au 03 20 11 67 69.

"Pierre et le Loup" : la billetterie du spectacle est ouverte !



"Pierre et le Loup"
Conte musical illustré

Dimanche 20 décembre 2026

15h30 - salle André Malraux

Tarifs : 10€ (adultes) - 6€ (enfants)

Réservation sur :

billetterie.atelierlyriquedetourcoing.fr

Composé en 1936 par Sergueï Prokofiev, "Pierre et le Loup" est un conte musical devenu un grand classique de la musique. À travers l'histoire de Pierre, un jeune garçon courageux qui capture un loup avec l'aide de ses amis animaux, l'œuvre permet de découvrir les instruments de l'orchestre de manière ludique. Chaque personnage est représenté par un instrument : la flûte pour l'oiseau, le hautbois pour le canard, le basson pour le grand-père ou encore les cors pour le loup. Un récit accessible, drôle et pédagogique qui continue de séduire petits et grands générations après générations.

En partenariat avec l'Atelier Lyrique de Tourcoing, la Ville vous invite à (re)découvrir ce conte musical joué par l'orchestre Les Siècles et illustré en direct par Grégoire Pont.

1000 premiers jours : accompagner les parents dès le début de l'aventure



Parce que devenir parent est une étape aussi merveilleuse qu'exigeante, la Ville accompagne les futurs parents et les familles tout au long des premières années de l'enfant. Information, écoute, rencontres et partage d'expériences pour aider chacun à trouver ses repères et vivre sereinement cette nouvelle aventure familiale.

De la grossesse aux deux ans de l'enfant, les 1000 premiers jours constituent une période essentielle dans le développement de l'enfant. Santé, éveil, sécurité affective, langage, découverte du monde... autant d'étapes qui se construisent au fil des premiers mois de vie et qui contribuent à façonner l'avenir de l'enfant.

Parce qu'il n'existe pas de mode d'emploi pour devenir parent, la Ville souhaite accompagner les familles dans cette formidable aventure. Accueillir un enfant est un moment de joie, mais aussi de questionnements, de doutes et parfois de bouleversements dans le quotidien. Être soutenu, informé et entouré est alors un véritable atout.

Dans cette démarche, la Ville développe des actions destinées aux futurs parents comme aux jeunes parents afin de leur offrir des espaces d'échange, de loisirs, d'écoute et de partage. Ces temps permettent de rencontrer des professionnels, de découvrir les ressources existantes sur le territoire et de créer du lien avec d'autres familles vivant les mêmes expériences.



Sophie Chastain, accueillante 1000 jours
contact : parentalite1000jours@neuvill-en-ferrain.fr

À travers cette attention portée aux 1000 premiers jours, la Ville affirme sa volonté d'être présente aux côtés des familles dès les premiers instants de la vie de l'enfant. Un engagement qui s'inscrit pleinement dans une politique en faveur du bien-être des enfants, du soutien à la parentalité et du renforcement des liens familiaux.





Le CCAS a emmenagé au sein de l'Hôtel de Ville

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a intégré l'Hôtel de Ville le vendredi 28 mai dans un espace spécialement aménagé pour répondre à ses missions d'accueil et d'accompagnement des habitants.

Pensés pour garantir confidentialité, confort et accessibilité, le nouvel espace dédié au CCAS permet de recevoir le public dans des conditions optimales tout en renforçant la proximité entre les différents services municipaux. Ce regroupement facilite les démarches des usagers, qui peuvent désormais accéder à un ensemble de services au sein d'un même bâtiment.



L'installation du CCAS au cœur de l'Hôtel de Ville illustre la volonté municipale de proposer un service public plus accessible et toujours plus proche des besoins des Neuvilleois.

Accès par l'allée Buddstädt, derrière l'Hôtel de Ville
Horaires d'ouvertures :
lundi de 8h30 à 12h
mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
fermé lundi après-midi, jeudi et samedi toute la journée

Nouveauté : une sortie estivale pour les 60+

Dans le cadre de sa programmation à destination des 60+, la Ville propose aux Neuvilleois une sortie estivale gratuite à Malo-les-Bains le dimanche 19 juillet.



Au programme de la journée, les participants pourront profiter d'un concert en matinée autour du célèbre kiosque de Malo. Puis, la journée se poursuivra par un déjeuner libre avant de laisser place à un après-midi libre. Chacun pourra ainsi flâner sur la digue, profiter de la plage, découvrir les commerces ou simplement savourer un moment de détente face à la mer.

Cette sortie est gratuite sur réservation. Les inscriptions sont à effectuer sur la billetterie en ligne, dans la limite des places disponibles : billetterie.neuville-en-ferrain.fr

Le restaurant Schumann ouvert tout l'été

Le restaurant Schumann reste ouvert tout au long de l'été pour les 60+. Dans une ambiance chaleureuse et accueillante, chacun peut profiter de ce temps d'échange, rompre l'isolement, retrouver le plaisir de partager un moment convivial et de profiter de bons repas cuisinés.



Restaurant Schumann, espace Schumann
Uniquement sur réservation au 03 20 11 67 51
Tarifs :
Neuvilleois imposables : 7,60€
Neuvilleois non-imposables : 6,20€

De l'équipe première aux équipes jeunes, une saison en or pour le FAN 96 !

Saison exceptionnelle pour le club de football neuvillois ! Des équipes de jeunes aux seniors, les résultats se sont enchaînés tout au long de l'année avec plusieurs titres à la clé, et notamment l'accession en Régionale 2 pour l'équipe fanion !

Le football neuvillois a vécu une saison exceptionnelle. Des plus jeunes aux seniors, les équipes du club ont multiplié les performances, les titres et les accessions, récompensant le travail mené tout au long de l'année par les joueurs, les éducateurs, les bénévoles et les dirigeants.

Point d'orgue de cette saison remarquable : l'équipe première masculine a décroché son accession en Régionale 2. Une montée méritée au terme d'un championnat maîtrisé, qui vient récompenser l'investissement de tout un groupe et confirme la dynamique positive du club.

Cette réussite dépasse le seul cadre de l'équipe fanion. Les seniors B ont également décroché leur accession en Division 1 et les U18, demi-finalistes de la Coupe de la Ligue, ont été sacrés champions de Régionale 2. Chez les plus jeunes, les U14 ont obtenu leur montée en Régionale 2 et les U15 ont confirmé leur place parmi les meilleures équipes régionales.

Le football féminin n'est pas en reste. Les jeunes joueuses du FAN96 ont marqué l'histoire du club en atteignant la finale régionale de la Pitch Cup, une première qui illustre le développement de la pratique féminine.



Au-delà des résultats sportifs, cette saison met en lumière la force collective d'un club qui rassemble près de 800 licenciés et de nombreux éducateurs et bénévoles rassemblés autour d'un projet éducatif et de valeurs de respect, de solidarité, d'engagement et de dépassement de soi.

Ces performances prennent une saveur toute particulière puisqu'elles coïncident avec les 30 ans du club. Un magnifique cadeau d'anniversaire qui marque l'histoire du football neuvillois et ouvre de belles perspectives pour les saisons à venir !



Le Festival des Assos est de retour le samedi 5 septembre !

Le Festival des Assos a lieu cette année le samedi 5 septembre de 14h à 19h au complexe sportif Liétaer.

C'est le rendez-vous attendu pour toutes celles et tous ceux à la recherche d'une activité pour l'année à venir. Cette année, 31 associations culturelles, sportives et solidaires seront réunies le samedi 5 septembre.

En plus des présentations et des démonstrations des associations, de nombreuses animations en accès libre sont programmées tout l'après-midi.

Céleste et Noé dans les pas des champions à Roland-Garros

Vivre Roland-Garros de l'intérieur est un rêve pour de nombreux jeunes passionnés de tennis. Céleste et Noé de l'OCL Tennis ont eu la chance de le réaliser en entrant sur le court Suzanne-Lenglen aux côtés de joueuses professionnelles.



© FFT

Il y a des journées que l'on n'oublie jamais. Pour Céleste et Noé, jeunes licenciés du club de tennis neuvillois, l'expérience vécue à Roland-Garros restera gravée longtemps dans leur mémoire.

En début d'année, l'OCL Tennis avait candidaté pour participer à l'opération permettant à de jeunes joueurs d'entrer sur le court aux côtés des professionnels avant un match. Après plusieurs tentatives infructueuses les années précédentes, le club a été sélectionné !

Céleste et Noé se sont distingués grâce à leur motivation, leur assiduité aux entraînements et leur excellent état d'esprit en compétition. Une belle récompense pour ces deux jeunes sportifs qui incarnent parfaitement les valeurs du club.

Le grand jour, ils ont eu le privilège d'entrer sur le prestigieux court Suzanne-Lenglen aux côtés de joueuses professionnelles, sous les applaudissements du public. Une expérience exceptionnelle complétée par la découverte des coulisses du tournoi et l'ambiance unique de Roland-Garros. "C'était génial, mais je stressais tellement c'était impressionnant", confie Céleste. De son côté, Noé raconte avec enthousiasme "C'était trop bien. J'ai envie d'y retourner comme joueur !"

Une parenthèse magique pour ces deux jeunes passionnés qui ont porté avec fierté les couleurs de leur club sur l'une des plus grandes scènes du tennis mondial.

Les Parcours du Cœur mobilisent petits et grands

En partenariat avec l'Office Municipal des Sports et en soutien à la Fédération Française de Cardiologie, la Ville a participé une nouvelle fois aux Parcours du Cœur, une opération nationale de sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique pour la santé cardiovasculaire.



Le premier rendez-vous, le vendredi 22 mai, a réuni les élèves de CE1 des écoles neuvilloises au stade Depoortère. Tout au long de la matinée, les enfants ont participé à des jeux sportifs leur permettant de découvrir l'importance de l'activité physique et des bons réflexes pour prendre soin de leur cœur. Une manière ludique et concrète de les sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux de la santé.

Puis, le dimanche 31 mai, les adultes étaient eux aussi invités à chausser leurs baskets pour participer à une marche organisée par l'Office Municipal des Sports. Accessible à tous, cette sortie conviviale, libre ou encadrée par l'association Ferrain Bout de Chemin, a permis aux participants de partager un moment agréable tout en pratiquant une activité physique bénéfique pour la santé.

À travers ces deux événements, petits et grands ont pu rappeler qu'une activité physique régulière, associée à une alimentation saine et équilibrée, est l'un des meilleurs moyens de prévenir les maladies cardiovasculaires.

Cette mobilisation collective illustre l'engagement de la Ville, de l'Office Municipal des Sports et des associations locales en faveur de la prévention, du bien-être et de la santé pour tous.

NEUVILLE À VENIR

Merci pour votre confiance !

Le 15 mars dernier, vous avez accordé une nouvelle fois votre confiance à notre équipe municipale. Par votre participation et votre vote, vous avez choisi de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années au service de Neuville-en-Ferrain. Nous tenions à vous adresser nos plus sincères remerciements.

Cette confiance renouvelée nous honore autant qu'elle nous engage. Elle traduit la reconnaissance du travail accompli, mais surtout la volonté partagée de continuer à construire ensemble l'avenir de notre commune.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité du précédent. Continuité des projets, continuité de l'écoute, continuité de l'action. Notre ambition demeure la même : faire de Neuville-en-Ferrain une ville dynamique, attractive, solidaire et agréable à vivre pour tous ses habitants, à chaque étape de leur vie.

Au cours des prochaines années, nous poursuivrons les investissements engagés pour moderniser nos équipements, accompagner la transition écologique, soutenir la vie associative, développer les services à la population et renforcer la qualité du cadre de vie. Nous continuerons également à favoriser la participation citoyenne afin que chacun puisse prendre part aux réflexions et aux projets qui façonnent notre ville.

Parce qu'une ville ne se construit pas seulement par les élus mais avec ses habitants, nous resterons fidèles à notre méthode : être présents sur le terrain, à votre écoute et au plus près de vos préoccupations.

Ensemble, poursuivons cette belle dynamique pour faire de Neuville-en-Ferrain une ville qui agit, une ville qui grandit et une ville qui avance pour chacun de ses habitants.

Marie TONNERRE DESMET
et l'ensemble de l'équipe Neuville à venir



Pour contacter la Police Municipale, un seul numéro : 03 20 11 67 11

Opération Tranquillité Absences : partez l'esprit tranquille !

En cas d'absence prolongée, le dispositif "Opération Tranquillité Absences" vous permet de partir plus sereinement. Au cours de ses patrouilles quotidiennes, la Police Municipale vérifie les accès et les abords de votre domicile afin de s'assurer que tout est en ordre.

Afin de pouvoir bénéficier de ce service gratuit, vous pouvez vous rapprocher de la Police Municipale.

Objets trouvés : pensez à la Police municipale !

Vous avez perdu un trousseau de clés, un portefeuille, un téléphone ou tout autre objet personnel ? De nombreux objets retrouvés sur la commune sont déposés à la Police municipale. Avant d'entreprendre de longues recherches, pensez à les contacter : votre bien vous y attend peut-être !



Bricolage et jardinage : respectons le voisinage

Tonte de pelouse, taille de haies, bricolage ou petits travaux peuvent générer des nuisances sonores. Afin de préserver la tranquillité de chacun, veillez à respecter les horaires autorisés.

L'arrêté municipal stipule que les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore sont autorisées aux heures suivantes :

- du lundi au samedi : de 8h30 à 19h30
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Points d'Apports Volontaires : signalez tout dysfonctionnement !



Chaque PAV est doté d'un QR Code en haut à droite. Il vous suffit de le scanner avec un smartphone et de répondre au questionnaire en ligne. Vos informations sont immédiatement transmises au prestataire en charge de la collecte et du nettoyage.

Les emplacements des Points d'Apports Volontaires



Lorsqu'un PAV est plein, nous vous remercions de déposer vos contenants dans un autre PAV.

- parking du complexe Depoortère
- parking de l'espace Rocheville
- entrée du sentier du Triez des Prêtres
- parking du cimetière
- parking de la rue Edouard Branly
- face au 2 rue Louis Braille
- face au 62 rue Jules Watteuw
- face au 11 rue du Gallodrome
- rue du Chemin vert
- face au 98 rue du Dronckaert
- rue du Dronckaert - limite Roncq
- face au 2 rue du Maréchal Leclerc
- rue de la Briqueterie
- 106 rue du Bailly
- rue Gustave Eiffel

Dossier Unique : pensez à le mettre à jour avant le 12 août !



Le Dossier Unique pour les activités péri et extrascolaires de l'année 2026-2027 est à compléter du 1^{er} juillet au 12 août ! Rendez-vous sur le Portail Familles !



Don de sang, on compte sur vous !

Le dernier vendredi de chaque mois, de 10h à 13h et de 15h à 19h à la salle Rocheville.

Besoin d'un titre d'identité ?

Pour toute demande de carte d'identité ou de passeport, une seule adresse pour prenez rendez-vous : neuville-en-ferrain.fr/identite



Travaux chez vous : pensez à les déclarer !

Si vous devez modifier l'aspect de votre façade, construire un abri de jardin, changer votre portail ou agrandir votre maison, vous avez l'obligation de faire une déclaration ou une demande d'autorisation avant le démarrage de vos travaux auprès du service urbanisme.

Le service urbanisme est également à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches administratives.

**Déjections
canines :**
un maître
responsable
ramasse !



JE SUIS RESPONSABLE DE MON CHIEN

JE RAMASSE !

La Ville met à disposition gratuitement des sacs à déjections canines à l'accueil de l'Hôtel de Ville pour les propriétaires de chiens. Plus d'excuses pour ne pas ramasser !

DANS LE CADRE DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

INAUGURATION
DE L'HÔTEL
DE VILLE
À 10H

URBAN TRAIL

NEUVILLE-EN-FERRAIN

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE
DÉPARTS ÉCHELONNÉS DE 10H30 À 12H

PARCOURS
EXPLORATION

7KM

PARCOURS
FAMILLE

4KM



INSCRIPTIONS SUR
BILLETTERIE.NEUVILLE-EN.FERRAIN.FR